

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) – Quels projets pour quels statuts ?

Vendredi 8 mars 2019 > 9h

Pôle juridique et judiciaire – Amphi Ellul – Pey Berland

Se rendre au PJJ - Pôle juridique et judiciaire

- › Tram A et C : arrêt **Hôtel de ville**
- › Depuis la gare St Jean – Bordeaux (20 min env.)
 - › Tram C (direction Les Aubiers), arrêt **Porte de Bourgogne** puis tram A (direction Mérignac), arrêt **Hôtel de ville**
- › Depuis l'aéroport – Mérignac (50 mn env.)
 - › Bus **liane 1** jusqu'à **Gambetta**, rejoindre et descendre la rue des remparts, puis traverser la place Pey Berland entre l'hôtel de ville et la cathédrale.

Infos complémentaires sur TBC, Tram et bus de la Cub : www.infotbc.com

Inscription obligatoire
avant le 1^{er} mars 2018 dans la limite des places disponibles :
instituleonduguit@u-bordeaux.fr

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire :
80€ pour la demi-journée - 150€ pour la journée

Plus d'informations : <https://ild.u-bordeaux.fr>

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) - Quels projets pour quels statuts ?

Vendredi 8 mars 2019 > 9h

Pôle juridique et judiciaire – Amphi Ellul – Pey Berland



JBU
Le Monde de la Tutelle

ILD
Institut Léon Duguit / université
de BORDEAUX

Matinée

LE DROIT DES MAJEURS PROTEGES : PROBLEMES DE QUALIFICATIONS

Sous la présidence de

Marie Lamarche, maître de conférences HDR en droit privé, université de Bordeaux

8h45 **Allocution d'ouverture**

Aude Rouyère, professeur de droit public, université de Bordeaux

Perspectives historiques, la construction de la protection des majeurs

9h **L'aliénisme au XIX^e siècle**

Yann Delbrel, professeur d'histoire du droit, université de Bordeaux

9h30 **L'existence d'une politique publique de la protection des majeurs**

Benoît Eyraud, maître de conférence en sociologie, Université Lyon 2

10h **Une qualification incertaine de l'activité du MJPM, entre tradition civiliste et action sociale**

Pierre Bouttier, formateur MJPM, chercheur en sociologie

10h30 **Questions et Pause-café**

Existe-t-il un service public de la protection des majeurs vulnérables ?

10h50 **Ordre public et vulnérabilité**

Cécile Castaing, maître de conférences HDR en droit public, université de Bordeaux

11h20 **Etude de cas : ordre public et bon ordre dans un service MJPM**

Alain Larribau, responsable d'un service MJPM

11h50 **Les obligations de service public : continuité, mutabilité, égalité pour une prise en charge inclusive**

Marie-Hélène Bielle, MJPM préposée d'établissement - Service MJPM IEHP 33

12h20 **Questions et Pause-déjeuner**

Après-midi

LA MISSION DU MJPM : QUEL STATUT POUR QUELLES MISSIONS ?

Sous la présidence de

Jean-Marie Plazy, professeur de droit privé, Université de Bordeaux

14h **Table ronde: Le statut et la déontologie**

Sandrine Schwob, déléguée générale de la FNMJI

Éric Jaumet, directeur d'un service MJPM, association le Prado

Marlène Reberat, MJPM préposé du centre hospitalier sud-gironde

14H45 **Table ronde: le MJPM et les professionnels du droit**

Caroline Colin, responsable de l'unité protection des personnes vulnérables, DDCSPP

Muriel Mercy, avocat à la cour

Vyctor Meurville- -Bossuat, doctorant, université de Bordeaux

15h30 **Questions et Pause-café**

LA POLITIQUE PUBLIQUE DE PROTECTION DES MAJEURS : QUELS MOYENS ?

Sous la présidence de

Alain Pariente, maître de conférence HDR en droit public, université de Bordeaux

16h **Quels financements ?**

Cécile Waquet, ancienne inspectrice de l'IGAS

16h30 **Le financement des services MJPM à l'épreuve de la réalité**

Cédric Ney, directeur d'un service MJPM

17h **Rapport conclusif**

Aude Rouyère, professeur de droit public, université de Bordeaux

Julien Martin, professeur de droit public, université de Bordeaux

Marie Lamarche, maître de conférences HDR en droit privé, université de Bordeaux